

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

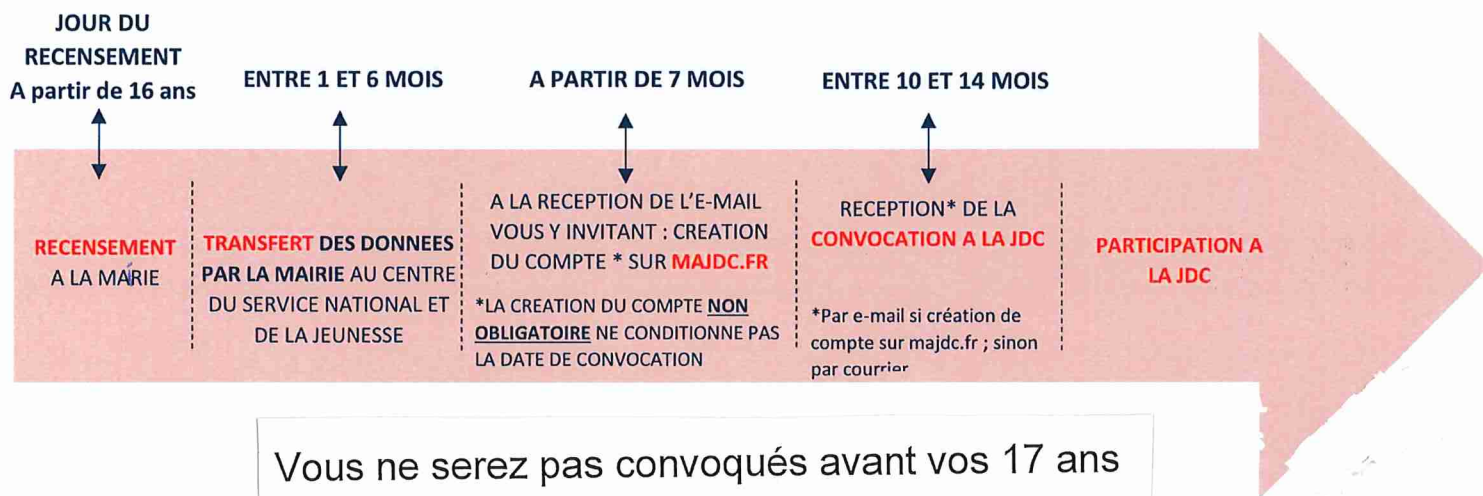
- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

En Mairie :

- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMENAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
2. Espace **FAQ** :
<http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
3. **CHATBOT** :
<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
4. **Contactez le Centre du service national et de la jeunesse de RENNES**

CONTACT

**Centre du service national et de la
jeunesse (CSNJ) de RENNES**

Par courrier : BCRM Centre du service national
et de la jeunesse RENNES

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non
surtaxé) Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ;
13h30-16h30 / Vendredi : 09h00-12h00 ;
13h30-15h30